

Amiante sous-section 4 Cumul des fonctions

Recyclage
Santé et sécurité au travail



www.ocsformation.fr

P110



Objectif de formation

Appliquer la réglementation et connaître les opérations spécifiques avant toutes interventions sur des matériaux pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante.



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le participant sera capable de:

- Faire appliquer les opérations spécifiques avant toute intervention sur des matériaux libérant des fibres d'amiante
- Repérer les niveaux d'exposition et d'empoussièrement
- Faire appliquer les principes généraux de ventilation et de captage de poussières à la source
- Appliquer et faire appliquer les procédures adaptées aux interventions sur les matériaux contenant de l'amiante
- Appliquer et faire appliquer un mode opératoire et savoir choisir les EPI et EPC



Méthodes pédagogiques

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des mises en situation (conforme à l'arrêté du 23 février 2012).



Public concerné

Tout salarié ayant les compétences nécessaires pour diriger, coordonner l'exécution de travaux et la mise en œuvre d'un mode opératoire.



Pré-requis

Etre âgé de plus de 18 ans.
Avoir obtenu une attestation de compétences depuis – de 3 ans à la date du recyclage
Avoir pratiqué au moins 1 fois par an.
Etre médicalement apte au poste de travail prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.



Évaluation

Questionnaire d'évaluation
Evaluation pratique



Durée

1 jour (7 heures)



Nombre de participants

De 1 à 10 stagiaires



Coût

Inter-entreprises : nous consulter
Intra-entreprise : nous consulter



Moyens

Salle équipée pouvant accueillir 8 personnes + le formateur
INTRA : Se référer à l'annexe 1



Validation

Attestation de compétence d'une durée de validité de 3 ans.



BTP



Industrie



Logistique



Collectivités



Tertiaire

www.ocsformation.fr

Amiante sous-section 4 Cumul des fonctions

Recyclage
Santé et sécurité au travail



www.ocsa-formation.fr

PROGRAMME

Rappel des Transmissions et applications des opérations spécifiques avant toute intervention

- Propriétés et caractéristiques de l'amiante
- La réglementation
- Rôle des représentants du personnel, des encadrants et opérateurs
- La prévention du risque amiante et autres risques afférents
- Les produits et dispositifs susceptible de contenir de l'amiante
- Identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- Transmission aux opérateurs les informations relatives à la prévention
- Connaître les limites d'efficacité des EPI
- Choisir des méthodes de travail et définir des procédures garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement

Les poussières d'amiante

- Les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante
- Procédure de conditionnement, d'étiquetage, de stockage,
- Evacuation et élimination des déchets amiantés

Les procédures pour les interventions

- Procédures de décontamination du personnel et des équipements
- Procédure d'entrée et de sortie de zone
- Le rôle des équipements de protection collective
- Le rôle des encadrants et des opérateurs
- Les consignes d'hygiène
- Les équipements de protection individuelle
- Durée d'intervention dans une zone confiée
- Les situations d'urgence

Le mode opératoire

- Les méthodes de travail et les procédures recommandées
- Adaptation à la protection des travailleurs et de son environnement

Retour d'expérience sur les chantiers réalisés